

Communauté de Communes du PAYS ISSIGEACOIS.

REUNION du 10 Mars 2011 (St Cernin de Labarde)

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de membres présents : 29

Date de la convocation : 02 Mars 2011.

Présents : M. CASTAGNET Michel et M. GASSEAU Jean Louis (Bardou) – M. MOLLE Stéphanie et M. DESSAGNE Fabrice (Boisse) – M. BOS Catherine et M. BUISSET Marc (Conne de Labarde) – M. CANAUX Martine et M. MARTIN Gérard (Faurilles) - M. LEGAL Alain et M. DUMON Patrick (Faux) – M. CASTAGNER Jean Claude et M. GAILLARD Patrick (Issigeac). – M. RAYNAL Michel (Monmadalès) – M. BARCHIESI Christian (Monmarvès) - M. ALONSO Daniel et M. DELAGE Hervé (Monsaguel) – M. VEYRAC Yves (Montaut) – M. THOMASSIN Huguette et M. FRICOT Jean Marie (Plaisance) – M. LABONNE Moïse et M. DELAYRE Denis (St Aubin de Lanquais) – M. D'HAUTEFEUILLE Vianney et M. NOUAILLE Nadine (St Cernin de Labarde) – M. SIMON Gérard et M. GIOCANTI Robert (St Léon d'Issigeac) – M. POMEDIO Lucien et M. PLESTAN Philippe (St Perdoux) – M. QUEILLE-RIVIER Anne Marie et M. HASSELMANN Michel (Ste Radegonde).

Absents : M. MADELPECH Jean-Marc (Monmadalès) – M. LELASSEUX Bernard (Monmarvès – M. DUFOUR Thierry (Montaut))

Secrétaire de séance : M. FRICOT Jean-Marie

Compte Rendu de la réunion du 10 Février 2011.

Adopté à l'unanimité.

Information sur les chemins de randonnée et procédure à mettre en œuvre.

Un premier schéma fait état de 18 boucles et 180 kms.

Monsieur NADAL et Emmanuel sont en train de reprendre boucle par boucle afin d'avoir un estimatif précis (estimation des travaux 140 000 € HT) et de pouvoir monter le dossier de financement (conseil général 40 % et Région 20%, plus de subvention leader). Monsieur LEGAL propose un financement sur 2 années. (Pour info, après sortie du compte administratif, celui-ci donne un résultat excédentaire en fonctionnement d'environ 80 000 €).

Le dossier de présentation sera validé par la commission et sera transmis à chaque commune pour validation auprès des conseils municipaux (accord de principe dans un premier temps). Une délibération devra ensuite être prise par les conseils municipaux.

M. D'HAUTEFEUILLE soulève le problème de l'entretien futur de ces chemins ; celui-ci sera à la charge de la CCPI. Une première estimation situe le montant aux environs de 12 000 €.

M. CASTAGNET Michel pose la question du bois qui va être coupé : A qui appartient-il. A définir ensemble en respectant le principe d'équité.

M. LABONNE fait part de ses inquiétudes sur la réglementation et l'usage de ces chemins : M. LEGAL propose qu'après validation des boucles par les communes le bureau travaille sur un cahier des charges très précis.

M. POMEDIO demande si dans notre estimation, il a été prévu les changements d'assiette. M. Legal confirme qu'ils ont bien été pris en compte ainsi que les servitudes. Celles-ci se feront via les communes qui restent propriétaires des chemins.

Monsieur LEGAL informe l'assemblée qu'une réunion a été organisée sur la commune de Monmarvès au lac de la Nette avec les maires concernés et le Syndicat propriétaire, afin d'inclure le circuit dans le dossier.

Des demandes de devis pour tous les travaux vont être faites.

M. LEGAL propose d'organiser une exposition des photos prises par Emmanuel à l'Office de Tourisme. Une demande est faite pour exposer également dans les mairies. A étudier.

Dernier point soulevé, l'estimation des travaux pour lancer le marché :

- 1) Faire appel à une entreprise, pour établir un devis précis, Emmanuel estime la nécessité d'être 3 ou 4 jours sur le terrain.
 - 2) M. NADAL et Emmanuel reprennent toutes les boucles et affinent leur descriptif afin d'établir un estimatif qui sera étudié par la commission.
- Le conseil communautaire décide de commencer par la 2^{ème} solution.

Complément de débat sur le petit patrimoine :

M. CASTAGNER fait remarquer qu'un certain nombre de communes ont fait des demandes au titre du contrat d'objectifs pour le petit patrimoine. Il serait plus intéressant de faire porter le projet par la CCPI (les subventions seraient plus importantes) A étudier car il faudrait au préalable que la Communauté prenne la compétence.

Contrat de Développement Social Territorialisé (CDST).

Monsieur LEGAL informe l'assemblée qu'il y a eu un bon taux de retour des questionnaires envoyés à la population.

La réunion du 08 mars a attiré beaucoup de monde (environ 100 personnes). Le travail des étudiants a mis en évidence les axes prioritaires à travailler. Le document de restitution va être remis à la CCPI, à chaque commune et aux personnes qui le souhaitent.

021 - Participation 2011 au Pays du Grand Bergeracois.

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'assemblée générale du Pays du Grand Bergeracois s'est tenue le 21 février dernier et a approuvé le programme prévisionnel des actions pour 2011.

Le budget 2011 a été validé ainsi que la participation des communes et communauté de communes à hauteur de 1.19 € par habitant.

Le Conseil Communautaire,
Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'adhésion de 1.19 € par habitant au PGB pour l'année 2011 et décide d'inscrire cette somme au budget 2011,
- Charge le Président pour faire exécuter la présente délibération.

Votants : 29 Pour : Contre : 00 Abstention : 00

Choix du logo.

M. Legal fait part du logo, réalisé par Emmanuel, qui a été retenu par le bureau.

M. Castagner propose de réunir toutes les personnes qui ont proposé un logo de les remercier autour d'un verre de l'amitié.

Votants : 29 Pour : 26 Contre : 00 Abstentions : 03.

Le point sur l'intercommunalité.

9 communes ont répondu au questionnaire. Monsieur Legal propose une réunion le 24 mars en lieu et place d'une réunion de bureau pour se positionner et faire remonter notre décision aux services de l'Etat.

Sur les 9 réponses reçues, la Communauté Val et Coteaux d'Eymet arrive en tête et la quasi-totalité des communes souhaite une démarche commune. M. Legal se charge d'en informer déjà Monsieur le Sous-Préfet.

M. Castagner fait remarquer :

- les fusions ne tenant pas compte des limites départementales auront du mal à être acceptées,
- Le souhait des communes qui demandent leur rattachement à une autre communauté ne sera pas forcément exaucé.
- Qu'il faut continuer à travailler ensemble sans se démotiver.

Prochaines dates de réunion :

- 23 mars : Conseil Communautaire
- 14 avril : Bureau
- 28 avril : Conseil Communautaire avec vote des budgets.

Questions diverses :

- Cartes communales : M. Legal informe l'assemblée que les enquêtes publiques pour les cartes de Boisse, Monmadalès et St Léon sont terminées.
- Pour info : Une étude de services autour de deux volets va être menée par le PGB : - Sport et culture / - Enfance et Jeunesse.
- SPANC : M. Legal fait part des diagnostics réalisés sur l'année 2010 ainsi que les dossiers conception/réalisation.
- Réunion CAPEB : Signature de la charte le 29 mars à 18 heures à Issigeac.

Fin de la réunion 23h15.

Prochaine réunion : St Aubin de Lanquais.

Alain LEGAL, Président.

Ordre du Jour :

	CR de la réunion du 10 Février 2011
	Information sur le dossier des chemins de randonnée et procédure à mettre en oeuvre
	CDST : Synthèse des questionnaires suite à la réunion publique du 08 mars 2011 à Plaisance
021	Participation 2011 au Pays du Grand Bergeracois
	Choix du logo
	Le point sur l'intercommunalité
	Orientations budgétaires
	Questions diverses